

Forêts Tropicales

Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales



Réponse à la catastrophe

LE PERSONNEL de l'OIBT présente ses condoléances à tous les lecteurs touchés par les raz de marée qui ont frappé l'Indonésie, la Sri Lanka, la Thaïlande, l'Inde, les Maldives et d'autres pays en décembre 2004. Comme la plupart de ceux qui ont regardé avec horreur les reportages sur cet événement à mesure qu'ils révélaient l'ampleur de la destruction, nous voulons contribuer au processus de rétablissement pendant les mois et les années à venir.

Mais que pouvons-nous faire dans la pratique? En dehors de dons personnels en espèces, nous pouvons redoubler d'effort pour veiller à ce que l'OIBT apporte son soutien au développement, sous les formes qui lui son propres, avec autant de compétence et d'efficacité que possible. Cela peut sembler peu de chose, mais nous sommes persuadés que toute assistance, si petite soit-elle, sera la bienvenue.

Une des décisions prises à la trente-septième session du Conseil international des bois tropicaux (qui a eu lieu avant la catastrophe du tsunami) devrait permettre d'accroître l'efficacité des projets de l'OIBT sur le terrain. Cette décision porte sur les mesures visant à améliorer la formulation et l'évaluation des projets en fournissant aux institutions et aux organisations nationales pertinentes une formation et de nouveaux outils pour la préparation de projets OIBT bien conçus et ciblés qui aboutiront à des résultats tangibles et durables sur le terrain.

Les écosystèmes de mangrove peuvent constituer un réseau de protection contre le



A l'intérieur ▶ **l'exploitation au Congo** ▶ **le prodigieux Condor** ▶ **la gestion des mangroves** ▶ **et plus**

Table des matières

... Suite de l'éditorial

Qui exploite les forêts congolaises?	3
Le prodigieux Condor	7
La solution des autochtones	8
Aménagement du couloir de conservation Condor-Kutuku	10
Renaissance du rotin?	12
La gestion des mangroves	14
Situation actuelle des bois tropicaux	17
L'UICN définit son programme de travail	28

Rubriques

Rapport de bourse	20
Conférences	22
Ouvrages parus récemment	26
Formation	29
Réunions	30
Point de vue	32



Rédacteur Alastair Sarre
Traduction Yvonne Cunningham
Mise en page Justine Underwood
Base de données Manami Ohshima

Le bulletin *Actualités des Forêts Tropicales* est une revue trimestrielle publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. L'OIBT détient les droits d'auteur pour toutes les photographies publiées, sauf indication contraire. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFT et l'auteur soient mentionnés. La Rédaction devrait recevoir un exemplaire de la publication.

Imprimé sur papier contenant au minimum 50% de fibres recyclées et au moins 15% de déchets de consommation et sans utilisation de chlore.

L'AFT est diffusé **gratuitement** en trois langues à plus de 12.800 particuliers et organisations dans 125 pays. Pour le recevoir, veuillez communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Le cas échéant, informez-nous de tout changement d'adresse.

International Tropical Timber Organization
International Organizations Center – 5th Floor
Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012 Japan
t 81-45-223 1110
f 81-45-223 1111
tfu@itto.or.jp
www.itto.or.jp

Couverture Un village en ruine sur le littoral de Sumatra après le raz de marée de décembre 2004. Photo: Phillip A. McDaniel (US Navy)

déferlement de vagues et de raz de marée, et l'OIBT oeuvre déjà avec certains pays pour améliorer la protection et la gestion des mangroves. L'article de la page 14 fait la synthèse d'évaluations à posteriori de certains des premiers projets sur les mangroves exécutés par l'OIBT; ces évaluations serviront également à rehausser la qualité de nouveaux projets. Conformément à son Plan d'action sur la mangrove, l'OIBT exécute actuellement plusieurs projets concernant la mangrove dans tous les pays tropicaux; il est envisagé qu'à la suite du tsunami beaucoup plus de projets de ce type seront entrepris en Asie du Sud et du Sud-Est et qu'il contribueront de manière tangible au processus de reconstruction.

Mais les forêts de mangrove ne sont pas les seules ayant besoin d'attention. Les récents éboulements aux Philippines, qui ont entraîné la mort de plus de cent personnes, ont été attribués en grande partie à la dégradation des forêts en montagne. Ailleurs sous les tropiques, la pauvreté rurale et le déboisement continuent, apparemment sans relâche, faisant craindre la possibilité que d'autres catastrophes naturelles se produiront à l'avenir. Il est clair qu'il faudra intensifier l'assistance dans beaucoup de pays tropicaux afin d'améliorer la gestion des forêts et faire de la foresterie une option d'utilisation des terres à la fois écologiquement rationnelle et rentable.

Pour sa part, à sa trente-septième session le Conseil a assigné un montant supplémentaire de 10 millions de dollars EU* à des projets qui, entre autres, aideront à mettre au point des principes, critères et indicateurs nationaux d'aménagement forestier durable dans la République du Congo, à entreprendre des activités de gestion du feu et de restauration des forêts après des incendies au Ghana, et à poursuivre la mise en valeur d'une aire de conservation transfrontière dans le "Triangle d'émeraude" entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos. Tout cela prouve que l'OIBT est en mesure de répondre relativement vite et concrètement à de nouveaux problèmes forestiers qui surgissent à l'échelle nationale ou internationale. Le Conseil se réunit deux fois par an et il est à même de financer de nouvelles initiatives lors de chaque session.

A la dernière session également, des fonds ont été alloués au réexamen et à la révision des *Directives OIBT pour la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production*. Depuis la publication de ces directives en 1992, la conservation de la biodiversité a été abordée dans une optique différente et la nouvelle approche a été mise à l'épreuve. La révision, qui bénéficiera du

concours de l'UICN, du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et d'autres organisations pertinentes, en tiendra compte afin de produire des directives à la pointe du progrès qui pourront être appliquées au niveau national et à celui de l'unité forestière de gestion.

Les nouvelles subventions représentant 10 millions de dollars EU seront sans aucun doute accueillies avec satisfaction par les agences forestières en difficulté dans le monde tropical. Hélas, cette somme, toute importante qu'elle puisse sembler à de nombreuses institutions internationales à vocation forestière, n'est guère qu'une goutte d'eau dans la mer comparée à ce qui est nécessaire. La communauté internationale doit admettre que les efforts qu'elle a faits jusqu'ici pour traduire dans la réalité, en une action positive, ses préoccupations au sujet des forêts tropicales (y compris les écosystèmes de mangrove) n'ont pas été suffisants.

Il apparaît de plus en plus évident que les forêts tropicales sont importantes pour la santé et le bien-être à long terme de millions d'habitants des pays tropicaux, et sans doute aussi de ceux qui vivent ailleurs. Il est urgent non seulement de leur consacrer beaucoup plus de fonds mais aussi de distribuer ces fonds de manière judicieuse.

Alastair Sarre

*Les principaux donateurs à la session ont été les gouvernements du Japon, de la Suisse, des Etats-Unis et des Pays-Bas, tandis que les gouvernements finlandais, norvégien, de la République de Corée et néo-zélandais ont également promis de verser des fonds. En outre, des fonds ont été mobilisés au titre du Fonds libre d'affectation du Compte spécial de l'Organisation, du Sous-compte B du Fonds pour le partenariat de Bali et du Fonds de roulement.